



Syndicat national de
l'environnement



Patrick SAINT LEGER

Secrétaire général

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Les Lilas, le 26 mars 2018

Monsieur le Ministre

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Hôtel de Roquelaure

246 boulevard Saint Germain

75007 PARIS

N/REF : SNE/PSL/2018/10

Objet : Sursaut d'indignation pour les parcs nationaux
Moratoire sur la réduction des effectifs

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les parcs nationaux étaient en grève ce jeudi 22 mars avec l'ensemble de la fonction publique pour dénoncer la casse systématique du service public. Connaissant votre attachement pour les espaces protégés et la biodiversité d'une manière générale, nous imaginons que vous avez regardé avec la plus grande attention le taux de grévistes des parcs nationaux. Nous souhaitons donc vous fournir l'explication de texte qui va avec ce taux record de 40% afin que vous preniez conscience du climat qui règne aujourd'hui dans les fleurons de la protection de la nature en France.

Depuis 2009, les différentes politiques de réductions des effectifs ont conduit les parcs à subir des pertes d'environ 20% de leurs effectifs. Dans le même temps, la mise en place des chartes et la prise en charge des nouvelles missions induites par la loi de 2006 ont augmenté de manière considérable le nombre de missions et leur périmètre. Ce contexte a conduit à une réorganisation permanente des services des parcs nationaux qui souffrent d'un sous-effectif de plus en plus flagrant. Toutes les solutions qui pouvaient être apportées pour pallier les problèmes de réduction des plafonds d'emploi ont été mises en place depuis longtemps. Aujourd'hui les conséquences se font sentir, sur le moral des agents, sur l'atteinte des objectifs des établissements, sur la déception de nos partenaires sur les moyens que les parcs peuvent engager à leur côté... Tous les artifices : intérim, contrats courts, recrutement hors plafond ont épuisé les agents et affaibli la capacité d'action des parcs nationaux au fil du temps, pour atteindre un seuil critique désormais largement franchi. Les parcs nationaux ne peuvent plus remplir leurs missions.

Pourtant, les perspectives données en matière d'emploi continuent d'enfoncer les établissements dans le seul but apparent de satisfaire à un dogme purement comptable des réductions d'effectifs. Les parcs nationaux coûtent 1€ par français et par an, ils représentent 0,01 % des effectifs de la fonction publique. Toutefois, ils participent très fortement au maintien de la biodiversité et des paysages sur près de 10 % du territoire. Ils contribuent à l'éveil des citoyens sur les problématiques environnementales en attirant plus de 8,5 millions de visiteurs par an. Et plus largement, ils renforcent l'attractivité de la France à travers une vitrine extraordinaire de la beauté de notre pays. Ces parcs, qui ont capitalisé un savoir-faire unique et ont acquis une grande légitimité locale, nationale et internationale perdent leur raison d'être et leurs compétences chaque année un peu plus au rythme des suppressions de postes.

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS

Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37

Les agents des parcs sont particulièrement engagés et passionnés, ce sont des personnes riches d'une histoire incroyable, celle des parcs nationaux et de la protection de la nature. Les sacrifices supplémentaires que le gouvernement leur demande d'opérer aujourd'hui remettent en question tout le travail effectué depuis la création du premier parc en 1963. C'est ce qui a conduit presque tous les comités techniques des parcs nationaux à voter contre le rattachement à l'Agence Française pour la Biodiversité il y a un mois. Et c'est pourquoi les personnels étaient à 40 % grévistes hier pour vous alerter et alerter l'opinion publique sur le fait qu'ils ne veulent pas se résigner à abandonner ce bel outil de protection de la nature. C'est à vous qu'il appartient de leur donner les moyens de continuer à protéger ces espaces remarquables et ils espèrent aujourd'hui que vous ne vous résignerez pas à les abandonner.

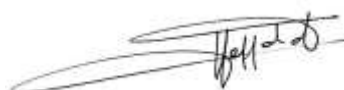
Votre récente intervention à l'assemblée nationale nous a particulièrement touché. Et pour reprendre des éléments de votre déclaration à laquelle nous souhaitons croire : à votre tour, ne laissez pas les parcs nationaux se perdre dans une tragédie invisible et silencieuse, aidez-nous à porter le sursaut d'indignation que nous espérons tous, rendez-nous les moyens d'agir en faveur de la biodiversité. Nous n'avons pas de rhinocéros blanc mais nous avons sauvé le bouquetin des Alpes d'une extinction certaine et après 30 années d'efforts considérables le gypaète barbu niche à nouveau dans les Alpes. Si demain nous voulons sauver le lièvre variable ou le grand tétras du réchauffement climatique, c'est aujourd'hui qu'il faut sauver les parcs nationaux.

C'est dans cet esprit que tout le personnel des dix parcs nationaux français vous demande de défendre un moratoire de 5 ans sans aucune baisse d'effectif. La Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques comptent sur votre engagement et vos convictions pour leur avenir.

Pour l'ensemble de ces raisons et alors que vous allez être destinataire très prochainement des conclusions de la mission d'inspection de l'IGF et du CGEDD que vous avez commandité sur les opérateurs de l'eau et de la biodiversité, nous sollicitons un rendez-vous.

Nous vous prions de croire, monsieur le ministre d'Etat, en l'expression de notre très haute considération.

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER

Copie :

P. DELDUC, DGALN

F. MITTEAULT, DEB

Mmes et MM les directeurs des parcs nationaux

Mmes et MM les membres des conseils d'administration